

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE DU TEXTILE EN PAYS DE LA LOIRE

POURQUOI DONNER UNE SECONDE VIE À NOS VÊTEMENTS ?



Comment nos choix et habitudes en matière de mode vestimentaire influencent-ils notre impact environnemental ?

En France 648 000 tonnes de Textiles, Linges et Chaussures (TLC) sont mis sur le marché par an, soit 9,5 kg/habitant/an (Eco-TLC, 2018). Les vêtements sont un bien de consommation utilisé par tout un chacun. Ils peuvent être un moyen d'expression de soi mais aussi une source de discrimination. **Le nombre de pièces de vêtements vendus a doublé entre 2000 et 2015, alors même que le nombre de fois où un vêtement est porté avant d'être jeté a baissé de 36 % ces 15 dernières années** (Jardillier, 2018). Quel impact ont nos vêtements sur l'environnement ?

Une filière à fort impact environnemental

La production et consommation de textiles actuelles sont des activités très polluantes. La production de textiles nécessite une forte consommation d'eau, est dépendante des énergies fossiles, et rejette une quantité importante de pesticides, fertilisants et produits chimiques. **À l'échelle internationale, la mode émet actuellement plus de gaz à effet de serre que les vols internationaux et le transport maritime réunis** ; l'industrie textile compte parmi les plus polluantes au monde (ADEME, 2019). Le lavage fréquent de vêtements en fibres synthétiques émet des micro-plastiques qui s'accumulent dans les océans avec des

conséquences importantes pour les écosystèmes. **Le secteur textile génère également beaucoup de déchets.**

Dès les années 80, la collecte, le tri et le réemploi de textiles sont des activités économiques développées en France par des associations caritatives et entreprises commerciales. **Ces activités favorisent notamment l'insertion professionnelle de personnes en difficultés et sont aussi imprégnées d'une culture du don.** Depuis 2007, en collaboration avec les acteurs ESS existants en aval de la filière textile, une filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) a été créée pour la filière textile afin d'encourager et de contribuer au financement de la prévention et de la gestion des déchets textiles. Un éco-organisme (Eco TLC renommé récemment Re_fashion), une société à but non lucratif, dont les associés représentatifs sont des distributeurs et producteurs de textiles, est en effet agréée et missionnée par l'Etat pour développer la récupération et le recyclage des textiles. La collecte sélective de textiles a ainsi fortement augmenté ces dernières années. Mais malgré l'objectif fixé pour 2019 de collecter et traiter 50 % du gisement textile mis en marché chaque année, **seuls 38 % des TLC mis sur le marché en France ont été collectés de manière séparée en 2018.**

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS EN FRANCE

Depuis 2007, les textiles usagés doivent être triés et collectés de manière séparée.

En 2018 seuls 38 % des Textiles, Linges et Chaussures (TLC) mis sur le marché sont collectés.

80 % des TLC usagés triés partent à l'export à l'international pour être réemployés, recyclés ou enfouis.





Des activités économiques et des impacts à l'échelle internationale

Si la France a su garder une place dans la production de produits de luxe et de textiles techniques, la production de textiles s'est largement délocalisée pour produire à bas prix. La moitié des TLC vendus en France provient d'Asie. Les Pays de la Loire ont cependant un bassin industriel encore relativement important. Environ 400 entreprises du textile sont localisées dans la région.

En 2018, les Pays de la Loire importent environ **1,5 milliards d'euros** et exportent pour **0,7 milliards d'euros de textiles** (INSEE). En aval de la filière, les textiles usagés ayant vocation à être réemployés repartent également en grande quantité à l'international. Une des stratégies identifiées en Pays de Loire pour réduire d'1/4 nos émissions de carbone d'ici 2025 appelle d'ailleurs à réduire de 40 % nos déchets textiles d'ici 2025 (Salemdeeb, Bel, 2020).

Comment les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire s'impliquent-ils en matière de textile en Pays de la Loire ?

Un premier recensement réalisé par la CRESS Pays de la Loire en 2017 montre qu'**une centaine de structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)¹ sont investies en Pays de la Loire dans la filière Textile.**

Les structures de l'ESS sont des acteurs majeurs et historiques du réemploi, de la réutilisation et du recyclage des Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC). Qu'elles soient :

- ◆ centres de tri,
- ◆ ressourceries, ou recycleries,
- ◆ entreprises d'insertion,
- ◆ associations caritatives,
- ◆ ou associations de sensibilisation,

elles contribuent à la fois à **prolonger la durée de vie des produits TLC** pour mieux préserver l'environnement, à **rendre accessibles des vêtements à bas prix ou gratuitement**, et à **renforcer l'ancrage territorial**. De nombreuses structures ESS de la filière textile sont aussi des acteurs de **l'insertion par l'activité économique, engagés pour le retour à l'emploi².**

Les structures de l'ESS impliquées dans la filière TLC assurent de nombreuses activités :

- ◆ sensibilisation à l'impact social et environnemental des habitudes vestimentaires
- ◆ blanchisserie (lavage et repassage),
- ◆ réparation de textiles,
- ◆ collecte de textiles usagés à travers des conteneurs ou des points de collecte en magasins,
- ◆ tri de textiles usagés,
- ◆ vente de textiles de seconde-main,
- ◆ don de textiles de seconde-main,
- ◆ préparation de textiles usagés au recyclage ou à l'upcycling,



- ◆ Upcycling - transformation de textiles usagés en nouveaux textiles ou objets,
- ◆ Transformation de textiles usagés en chiffons d'essuyage.

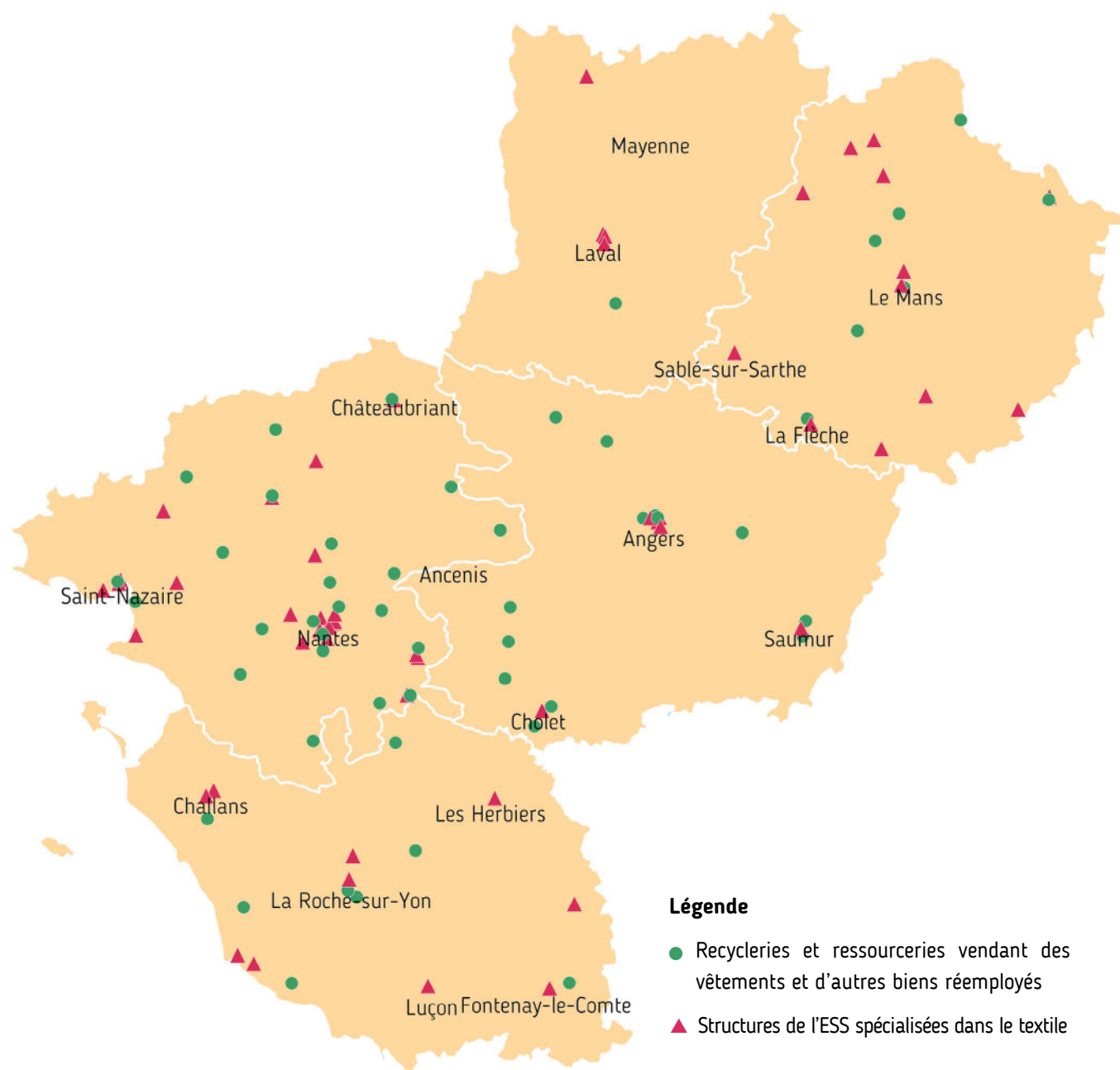
Pour les structures d'insertion, ces activités sont des supports pour favoriser le retour à l'emploi de personnes isolées ou éloignées du marché du travail. Le textile représente environ **30 % du chiffre d'affaires annuel des structures de l'ESS du réemploi multi-flux (ressourceries, recycleries)** et est donc un enjeu stratégique pour leur modèle économique.

En maillant le territoire ligérien, l'ensemble des structures de l'ESS du textile renforcent la cohésion sociale et développent une économie solidaire à la fois dans les zones urbaines et rurales de la région.

1 - L'Economie Sociale et Solidaire est une économie au service des territoires qui cherche à concilier activité économique et utilité sociale. L'ESS regroupe associations, coopératives, mutuelles, fondations et les sociétés commerciales de l'ESS.

2 - L'insertion par l'activité économique consiste à proposer une activité sociale et économique à des personnes non qualifiées, fragilisées ou restées sans emploi sur une longue durée, pour leur permettre de tisser du lien social et de retrouver un emploi.

Localisation des structures ESS du réemploi, de la réutilisation et du recyclage de textiles



Source : premier recensement réalisé par la CRESS Pays de la Loire (2018)

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour identifier les structures près de chez vous qui collectent des textiles, linges et chaussures usagés et vendent de vêtements de seconde-main, **consultez CARTECO , la carte collaborative des structures de l'ESS qui font une économie circulaire.**

Pour trouver les bornes où jeter des textiles, linges et chaussures près de chez vous, **consultez le site de l'éco-organisme.**

Quelques acteurs ligériens de l'ESS de la filière Textile

Le Relais Atlantique (Nantes, Loire-Atlantique)

Date de création : 1994

Nombre d'emplois et emplois en insertion : 140 salariés dont 50 % en insertion

CA : 5 M€ dont 85% en ressources propres

Type d'activité en lien avec le textile : collecte, tri de TLC, vente de seconde-main, et préparation au recyclage

Textiles : 9 000 tonnes collectées (2020), dont 3 000 tonnes triées

Description de l'activité : le Relais Atlantique est une entreprise d'insertion et le principal collecteur-trieur de la région des Pays de la Loire. À travers 1800 conteneurs répartis en région et dans quelques départements voisins, Le Relais Atlantique collecte les Textiles, Linges de maison et Chaussures dont les particuliers ne veulent plus. Les textiles sont rassemblés au centre de tri pour être triés en 60 différentes catégories réorientées vers le réemploi local, le réemploi avec les Relais Africains, le recyclage



de fibres, la fabrication d'un isolant textile ou la fabrication de chiffons d'essuyage pour les artisans et les industriels. Grâce à ce tri, des personnes retrouvent un accès à l'emploi et 100 % des « déchets » textiles triés sont valorisés (60,6 % en réemploi, 30,3 % en recyclage, 9,1 % en valorisation énergétique).

Pour en savoir plus

Association ASPIRE (Saumur et Mazé, Maine-et-Loire)

Date de création : 1985

Budget total : 3 M€

Nombre d'emplois : 24 salariés permanents et 120 salariés en insertion au total

L'association ASPIRE porte plusieurs activités supports pour des Chantiers d'Insertion (garage solidaire, ressourceries, production de légumes bio, taille de pierre, blanchisseries).

Type d'activité en lien avec le textile : blanchisserie, collecte, tri de TLC, vente de vêtements de seconde-main pour les ressourceries

Ressourceries

Nombre d'emplois en lien avec les ressourceries : 6 emplois pérennes et 40 salariés en insertion

CA des ressourceries : 400 000€



Textiles : 374 tonnes collectées et triées (2020) (ou 450 en 2019). La vente des textiles représente 45 % des ventes réalisées dans les deux ressourceries d'ASPIRE

Description de l'activité : parmi les supports d'activités pour l'insertion, la gestion de deux Ressourceries situées à Saumur et Mazé, est l'activité phare de l'association. Un pôle dédié au traitement de textiles emploie 8 salariés en parcours d'insertion et un Encadrant Technique Pédagogique et Sociale. ASPIRE assure la collecte de TLC à travers 36 containers répartis sur les communes du territoire et 12 containers dans les déchèteries. L'association trie ces TLC dont 17 % sont orientés vers du réemploi dans les ressourceries d'ASPIRE, et 78 % vers du réemploi avec d'autres partenaires.

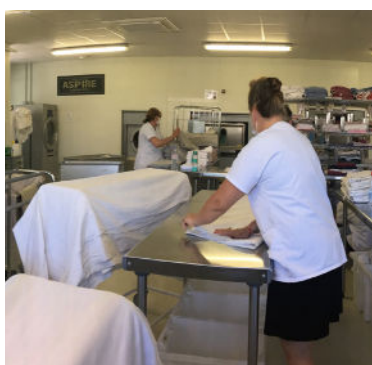
Blanchisserie

Nombre d'emplois en lien avec la blanchisserie : 2 encadrants et 15 postes en parcours d'insertion

CA de la blanchisserie : 181 228 € (2020)

Description de l'activité : prestations de blanchisserie et d'entretien du linge de forme et de linge plat pour les professionnels et les particuliers. La clientèle est composée à 59% de professionnels (dont 54% du secteur de l'hôtellerie et la restauration), 33% de particuliers et 8 % d'associations et collectivités.

Pour en savoir plus



TroCantons : L'Ecocyclerie du Pays d'Ancenis (Loire-Atlantique)

Date de création : 1994

Nombre d'emplois et emplois en insertion : 50 salariés dont 23 salariés en insertion, 100 bénévoles

CA : 1 108 k€ (2019)

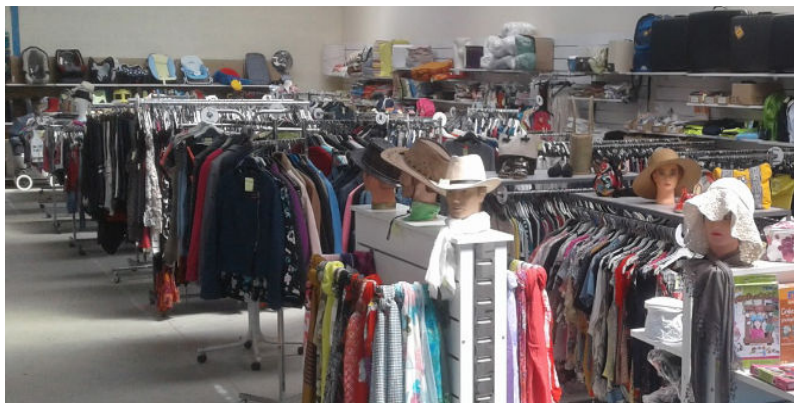
Type d'activité en lien avec le textile : collecte, tri de TLC et vente de vêtements de seconde-main

Textiles : 228 tonnes collectées et triées en 2019 dont 51 tonnes (22 %) ont pu être réemployées et mises en vente en boutique

Description de l'activité : TroCantons est une association conventionnée Entreprise d'Insertion, qui collecte, trie, et valorise des produits qui peuvent resservir en les revendant à un tarif solidaire dans une de ses 4 boutiques situées à Saint-Mars-La-Jaille, Belligné, Le Cellier, Nort-sur-Erdre afin de leur donner une deuxième vie. TroCantons s'investit également dans la sensibilisation pour informer et contribuer à faire évoluer les

pratiques de consommation afin de réduire nos déchets et créer de l'emploi local grâce à une meilleure image du réemploi.

Pour en savoir plus



Atelier Petites Mains & Cie (Laval, Mayenne)

Date de création : 2011

Budget total : 3 M€

Nombre d'emplois : entre 10 et 12 salariés en insertion accueillis par an et 2 emplois pérennes

CA : 30-40 000 €/an

Textiles : upcycling - transformation de chutes de tissus, de bâches et sacs alimentaires en objets textiles (sacs à mains, trousse et pochettes, objets pour les enfants etc.) commercialisés

Description de l'activité : l'Atelier Petites Mains & Cie est un Chantier d'Insertion porté par l'association Partage. Petites Mains & Compagnie a pour vocation de permettre à des personnes sans emploi de reprendre progressivement une activité professionnelle à partir d'un support original et valorisant. À partir de chutes de textiles de fabricants mayennais, mais aussi de bâches venant de l'événementiel ou de sacs types sacs à café, les personnes en insertion créent et fabriquent des objets textiles, de nouveaux produits finis prêts pour une nouvelle vie. Les créations peuvent être des sacs à main, des trousse et pochettes, des objets pour les enfants etc. - et sont vendus en boutique dans le centre-ville de Laval et prochainement en ligne.

Pour en savoir plus



AFIC Créafibres (Le Mans, Sarthe)

Date de création : 1992

Nombre d'emplois et emplois en insertion : 1 encadrante technique et 12 salariés en insertion (9 ETP)

CA : 20 000€

Type d'activité en lien avec le textile : collecte, tri, lavage et repassage de vêtements usagés, vente de vêtements de seconde-main, et upcycling - transformation de vêtements usagés en nouveaux vêtements, et objets

Textiles : 18 tonnes collectées/an

Description de l'activité : L'association atelier d'insertion, AFIC, possède 3 supports d'activité autour de l'emploi (30 ETP au total) : l'entretien et la valorisation d'espaces verts, les travaux autour du bâtiment et Créafibres.

Créafibres est une activité support pour l'insertion sociale et professionnelle de femmes habitant un Quartier Politique de la Ville de Coulaines (Le Mans Métropole). Dans cet atelier, des vêtements voués à être jetés sont récupérés. Après un tri et un nettoyage, les vêtements partent soit vers une boutique de vêtements d'occasion, soit vers des confections diverses



(création de vêtements et customisation de vêtements pour des compagnies de danse). La mercerie des vêtements les plus usagés est récupérée pour faire les retouches dans l'atelier de couture où une prestation de repassage est aussi proposée. Depuis quelques temps des accessoires, jeux, housses, et sacs sont aussi confectionnés à partir de bâches publicitaires récupérées auprès d'entreprises qui souhaitent s'en débarrasser.

Pour en savoir plus

Collectif Emergence - projet La Maison de la Mode Responsable en Pays de la Loire

Date de création : 2004

Nombre d'emplois : 1 ETP salarié et 30 artisans-créateurs adhérents au Collectif

Textiles : upcycling - Transformation de chute de tissus en article de mode



Description de l'activité : En s'appuyant sur l'existence en région d'importants gisements textile et cuir issus des process industriels, l'idée est de créer une boucle vertueuse dont le principe est la valorisation de ces matières par les artisans créateurs pour la fabrication locale d'articles de mode.

Le Collectif va prochainement créer la Maison de la Mode Responsable. Dans ce lieu, un atelier permettra la démonstration des savoir-faire et des pratiques responsables des acteurs impliqués. Dans l'espace événement, en collaboration avec les partenaires du collectif, une programmation (exposition, atelier, conférence...) permettra l'information et la sensibilisation du grand public et l'accompagnement au changement des habitudes vestimentaires. Une offre de services et de produits apportera des solutions concrètes pour une consommation et un usage responsable de la mode.

Pour en savoir plus



Des activités à impact positif sur le territoire ligérien

Le réemploi, la réutilisation et le recyclage solidaire des textiles bénéficient de plusieurs manières au territoire ligérien :

Sur le plan social et économique :

- ◆ accessibilité des biens de consommation à bas prix,
- ◆ soutien au retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail
- ◆ création d'emplois et d'activités économiques non dé-localisables,
- ◆ création de lien social,
- ◆ accès à des dons et à du secours solidaire pour lutter contre la pauvreté et l'isolement

Sur le plan environnemental :

- ◆ allongement de la durée de vie des usages et réduction de l'exploitation de nouvelles ressources,
- ◆ réduction de déchets,
- ◆ réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport des TLC.

FAVORISER LA SECONDE-MAIN AVANT LE RECYCLAGE DES TEXTILES

Si le recyclage permet de réduire l'utilisation de matières premières vierges, mieux vaut d'abord favoriser la vente de seconde-main qui améliore considérablement l'impact environnemental de notre consommation. Le recyclage nécessite souvent plus de transport, d'utilisation de ressources et d'énergie que la vente de seconde-main.

Pas besoin donc d'attendre que les techniques des producteurs en matière de recyclage des textiles s'améliorent, il est possible dès maintenant de trier ses vêtements pour qu'ils soient réemployés et d'acheter de la seconde-main qui connaît d'ailleurs un essor considérable ces dernières années.

De fortes mutations en cours

Les structures de l'ESS du réemploi solidaire constatent plusieurs évolutions dans la filière du réemploi du textile :

- ◆ **Apport accru de TLC usagés posant des questions de stockage et de capacité à trier et valoriser tout le flux,**

La quantité de textile collectée en France a presque doublé en l'espace de 5 ans (150 000 tonnes collectées en 2014, contre 248 547 tonnes collectées en 2019). Ce changement d'échelle implique des besoins de réorganisation des structures de collecte et de tri.

- ◆ **Dégradation de la qualité des textiles mis sur le marché réduisant le potentiel de réemploi, réutilisation et recyclage,**

La mise en place de la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs pour la filière Textile doit encourager l'éco-conception, l'utilisation de matières durables, recyclables et recyclées.

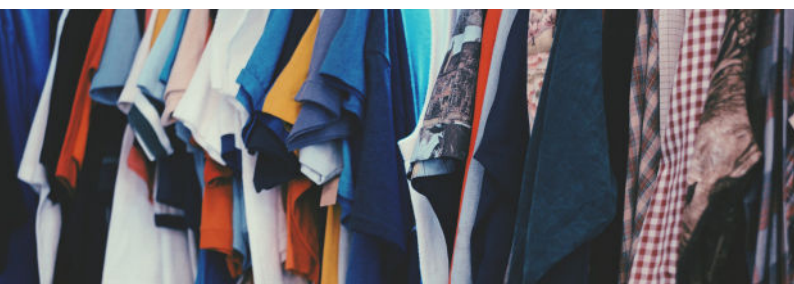
Cependant, seuls 5 % des textiles usagés triés en France sont réemployés pour des dons ou de la vente de seconde main au niveau local, le reste n'étant pas d'assez bonne qualité ou en assez bon état.

- ◆ **Digitalisation de l'économie développant la vente de seconde-main en ligne,**

De nouvelles plateformes de vente en ligne de vêtements de seconde-main de consommateur à consommateur ont vu le jour. Si ces plateformes peuvent potentiellement réduire la quantité de déchets de textile produits, elles peuvent également détourner la crème des TLC³ des structures de l'ESS pourvoyeuses d'emploi et moins émettrices de gaz à effet de serre.

- ◆ **Développement de l'économie circulaire,**

Avec une demande accrue de consommateurs de biens à faible impact environnemental comme les textiles de seconde-main et plusieurs décrets en cours pour accélérer la transition écologique (voir encadré ci-dessous sur la loi AGECE). Les structures de l'ESS pourraient jouer un nouveau rôle dans la filière textile en préparant des matières au recyclage ou à la réutilisation. Atout Linge, association vendéenne d'insertion sociale et professionnelle, a par exemple travaillé en collaboration avec l'entreprise Mulliez-Flory, basée dans le bassin choletais, et spécialiste du vêtement de travail pour transformer des vêtements en fin de vie en lunch box.



3 - La « crème » fait référence aux vêtements en bon état pouvant être revendus en l'état dans les boutiques de réemploi en France.



La mode circulaire, qu'est-ce que c'est ?

Pour réduire notre impact sur l'environnement, une mode circulaire pourrait :

Développer l'éco-conception

- ◆ créer des patrons de vêtement qui limitent la production de chutes de textiles gaspillés,
- ◆ favoriser l'utilisation de coton biologique ou de fibres locales peu énergivores comme le lin ou le chanvre,
- ◆ créer des vêtements plus facilement réutilisables ou recyclables et des vêtements contenant des pourcentages conséquents de à partir de matières recyclées,
- ◆ créer des modèles classiques qui se démodent moins rapidement.

DÉFIS : Comment assurer des prix abordables pour les consommateurs ? Comment recycler les produits composés de plusieurs matières ? Comment augmenter l'utilisation de matières recyclées en maintenant la qualité des produits ?

Proposer de nouveaux modèles de consommation

- ◆ développer la location de vêtements pour éviter que des vêtements dorment dans les placards, etc.
- ◆ développer la vente de seconde-main, le réemploi de textiles
- ◆ sensibiliser, former le consommateur pour favoriser la réparation des habits abîmés et réduire les achats en fonction des besoins.

DÉFIS : Comment changer les habitudes de consommation, pour une meilleure acceptabilité du passage de la propriété d'un bien à l'usage d'un service ? Quelle rentabilité économique ?

Des nouvelles législations pour une mode circulaire

La loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de février 2020 vise à accélérer la transition écologique. Plusieurs projets de décrets devraient apporter des changements d'envergure dans la filière textile d'ici 2022 (Re_fashion, 2020) :

- ◆ mise en place d'une notation de l'impact environnemental des produits textiles neufs, affichée sur chaque produit pour informer les consommateurs,
- ◆ interdiction de détruire les invendus d'ici 2022. Cette mesure vise à encourager le don en faveur des associations de lutte contre la précarité et des structures de l'économie sociale et solidaire.
- ◆ renforcement d'incitations financières pour l'utilisation de matières écologiques ou recyclées pour la production de TLC,
- ◆ clarification de l'affichage de collecte séparée sur les produits TLC pour que le consommateur soit mieux informé du tri des produits textiles usagés,
- ◆ incitation pour que les distributeurs de TLC développent la collecte des TLC usagés,
- ◆ mise en place de filtres à microfibres plastiques dans les nouveaux lave-linges.





Vers une structuration de la filière du réemploi solidaire du textile dans les Pays de la Loire

Dans le cadre de ses actions pour une **économie plus circulaire**, et à la demande des acteurs ligériens du réemploi solidaire, la CRESS Pays de la Loire anime depuis 2018 un groupe de travail sur le textile pour une meilleure structuration de cette filière en région. En 2021, un diagnostic-action sera lancé pour la structuration de la filière réemploi du textile en Pays de la Loire. Ce projet visera à mettre en réseaux les metteurs en marché, les ressourceries, recycleries, centres de tri, et acteurs R&D du textile pour augmenter les quantités de textiles usagés collectés, renforcer la pérennité économique des structures de l'Économie Sociale et Solidaire en partenariat avec les acteurs de la filière textiles et identifier de nouveaux exutoires pour les textiles usagés pour une mode plus circulaire.

Ce diagnostic-action favorisera le dialogue territorial et répondra à des enjeux :

- ◆ **sociaux** : maintenir les emplois dans les structures du réemploi souvent structures d'insertion par l'activité économique
- ◆ **sociétaux** : identifier comment agir de manière responsable sur le territoire et prendre en charge nous-mêmes les déchets que nous produisons sur notre territoire
- ◆ **environnementaux** : favoriser le prolongement de la durée d'utilisation des ressources à travers le réemploi, la réutilisation et le recyclage

Soutiens

La CRESS Pays de la Loire est soutenue pour l'animation et la structuration de la filière Réemploi en Pays de la Loire par :



DREAL
Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

Sources

- ◆ ADEME, 2019. Revers de mon look. Quels impacts ont mes vêtements et mes chaussures sur la planète ?
- ◆ Jardillier A., 2018. L'économie circulaire dans l'industrie textile. Institut National d'Economie Circulaire.
- ◆ Eco TLC, 2018. Rapport d'activité.
- ◆ Re_fashion, 2020. Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, L'essentiel pour la filière TLC.
- ◆ Saleemdeen R., Bel J. B., 2020. The Carbon footprint of Waste, Pays de la Loire, ACR +, ZeroWaste Scotland.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez Florence Krowicki, chargée de mission économie circulaire et transition énergétique à la CRESS des Pays de la Loire.

florence.krowicki@cress-pdl.org